

PRIMO 1

Société Civile de Placement Immobilier à capital fixe

Siège social : 41 rue du Capitaine Guynemer - 92928 Paris La Défense / Adresse postale : 41 avenue Gambetta - CS 50002 - 92928 Paris La Défense Cedex

Tél : 01.49.97.56.00 (Accueil) - Service Associés : Tél : 01.49.97.56.80 - Fax : 01.49.97.56.66

Visa de l'Autorité des marchés financiers SCPI n°10-27 en date du 10 septembre 2010

CONDITIONS DE VALIDITÉ DU MANDAT D'ACHAT DE PARTS

Le donneur d'ordre doit veiller à bien remplir, dater et signer son mandat d'achat de parts en respectant les indications suivantes :

- compléter toutes les zones à renseigner sans omettre de cocher les cases correspondantes lorsque plusieurs choix sont possibles,
- indiquer le **nombre de parts** souhaité ainsi que le prix d'achat **maximum** proposé (indiquer le **prix par part** ainsi que le **montant global** de l'investissement),
- le prix correspond au prix acquéreur, soit un prix tous frais inclus (la confrontation se fera sur le prix revenant au cédant après déduction des frais et arrondi à l'euro inférieur effectués par le système informatique),
- si l'ordre ne doit donner lieu à exécution que s'il est satisfait en totalité, faire précéder la signature de la mention manuscrite "bon pour mandat sous réserve d'exécution totale",
- **préciser la durée de validité** du mandat en cochant la case correspondant à l'option choisie : durée de validité n'excédant pas la fin du mois civil au cours duquel l'ordre est inscrit ou durée à compléter n'excédant pas un an. A défaut, c'est l'option "durée d'un an" qui sera appliquée,
- **joindre** au présent ordre une copie recto-verso d'une carte d'identité, un RIB avec codes BIC et IBAN, un justificatif de domicile (< 3 mois), le questionnaire d'entrée en relation investisseur et la déclaration d'origine des fonds (pour tout investissement annuel supérieur ou égal à 100 000 €) dûment complétés et signés.
- **ne pas oublier de dater et signer** en faisant précéder la signature de la mention manuscrite "bon pour mandat".

Si le donneur d'ordre est :

- **une US person**, il ne peut donner un mandat d'achat de parts. **En conséquence, tout mandat conféré par une US person au profit de FIDUCIAL Gérance sera déclaré invalide et considéré automatiquement nul et non avenu**,
- **une personne mariée sous le régime de la communauté**, le conjoint doit signer et porter la mention manuscrite "bon pour accord",
- **deux conjoints**, le présent mandat doit être complété et signé par chacun d'eux en précédant leur signature de la mention manuscrite "bon pour mandat",
- **une indivision**, joindre en annexe (si le nombre des indivisaires est supérieur à deux) un état recensant les noms, prénoms, dates et lieux de naissance, adresses et e-mail de tous les indivisaires. Le présent mandat doit être signé par le mandataire de l'indivision (les mandats dont il dispose devant être joints au présent document) ou l'ensemble des indivisaires. Les revenus seront versés sur un seul compte, aucune répartition ne pouvant être opérée par la Société de Gestion,
- **un mineur**, le présent mandat doit être signé par le père, la mère ou le tuteur en précisant la qualité du signataire et en joignant tout justificatif l'habilitant à signer,
- **un incapable majeur**, le présent mandat doit être signé par le tuteur ou le curateur en joignant tout justificatif concernant sa désignation et l'étendue de ses pouvoirs,
- **une personne morale**, le présent mandat doit être signé par le représentant légal (ou tout autre personne habilitée) en précisant la qualité du signataire. Joindre une copie des statuts de la société, un extrait K-bis récent, un extrait du procès-verbal désignant le représentant légal (et, le cas échéant, le pouvoir habilitant le signataire) ainsi que la photocopie recto verso de la pièce d'identité de ce dernier.
Si la personne morale est une association, joindre également la déclaration d'enregistrement à la Préfecture de Police.

TRANSMISSION DES ORDRES

Le présent mandat doit être adressé, directement ou par un intermédiaire, à FIDUCIAL Gérance (coordonnées postales précisées en bas de page).

Les moyens de transmission acceptés par FIDUCIAL Gérance sont les suivants :

- lettre avec avis de réception,
- télécopie avec envoi d'un accusé de réception,
- Internet si la preuve de réception peut être apportée.

Seuls les mandats complétés, datés, signés et transmis selon les indications ci-dessus pourront être validés, donner lieu à l'inscription de l'ordre sur le registre et entrer dans la détermination du prix d'exécution.

Un accusé de réception, mentionnant le numéro d'ordre d'inscription sur le registre, sera adressé à tout donneur d'ordre dont le mandat aura été validé.

COUVERTURE DES ORDRES

Les fonds versés à titre de couverture seront encaissés sur un compte spécifique ouvert au nom de PRIMO 1, non productif d'intérêts, en attente de l'exécution de l'ordre.

Lorsque l'ordre est exécuté, la couverture est utilisée pour assurer le règlement des parts acquises, frais de transaction inclus, et le trop perçu éventuel est restitué au donneur d'ordre.

Si la durée de validité du présent mandat expire avant que l'ordre ne soit exécuté, en tout ou partie, les fonds non utilisés seront restitués au donneur d'ordre.

PERIODICITÉ

La confrontation des ordres et la détermination du prix d'exécution interviendront le dernier jour non chomé de chaque mois à 12h00, ou, si ce jour est chomé, le premier jour ouvré suivant.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations recueillies sur ce formulaire sont destinées au prestataire de service d'investissement et ne seront utilisées par FIDUCIAL Gérance, ses prestataires et ses partenaires qu'aux fins de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Conformément à loi « Informatique et Libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, le(s) souscripteur(s) bénéficie(nt) d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations le(s) concernant en contactant FIDUCIAL Gérance.

FIDUCIAL Gérance peut fournir à toute personne qui en fait la demande toute information sur l'état du registre (les cinq prix d'achat les plus élevés et les cinq prix de vente les plus faibles ainsi que les quantités demandées et offertes à ces prix), et sur les indicateurs tels que la valeur de réalisation, le dernier coupon annuel et le coupon prévisionnel.

Attestation et justificatifs à communiquer obligatoirement pour tout investissement annuel supérieur ou égal à 50 000 €.

Dans le cadre des dispositions réglementaires en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (ordonnance n°2009-104 du 30 janvier 2009 et ses textes d'application), FIDUCIAL Gérance doit collecter des informations relatives à l'origine des fonds investis.

Lors de l'acquisition de parts de SCPI/SCI ou de Groupements Forestiers, la société de gestion peut demander des compléments d'information.

PERSONNE PHYSIQUE

ACQUEREUR

CO-ACQUEREUR

Mme M.

Nom :

Prénom(s) :

Nom de jeune fille :

Adresse principale :

Profession :

Si retraité(e), profession antérieure :

Mme M.

Nom :

Prénom(s) :

Nom de jeune fille :

Adresse principale :

Profession :

Si retraité(e), profession antérieure :

PERSONNE MORALE

Dénomination sociale : Forme sociale :

Adresse :

N° Siret :

Représentant légal (Nom, Prénom(s), Fonction) :

Fiscalité : IS IR

INVESTISSEMENT

Montant : €

Règlement chèque virement

SCPI/SCI (*rayez la mention inutile*) :

Titulaire du compte :

Groupements Forestiers :

Banque émettrice :

ORIGINE DES FONDS

	Montant en %
<input type="checkbox"/> Epargne (<i>fournir copie du ou des relevés de comptes</i>)	%
<input type="checkbox"/> Héritage (<i>fournir attestation du notaire ou équivalent</i>)	%
<input type="checkbox"/> Donation (<i>fournir copie de l'acte de donation ou de la déclaration du don de sommes d'argent</i>)	%
<input type="checkbox"/> Crédit (<i>fournir copie de l'offre de crédit</i>)	%
<input type="checkbox"/> Réinvestissement / Cession d'actifs mobiliers ou immobiliers	%
<i>(fournir attestation du notaire ou équivalent / copie du relevé d'opération de vente des titres)</i>	
<input type="checkbox"/> Prestations / Indemnités (<i>fournir justificatifs</i>)	%
<input type="checkbox"/> Autres (<i>fournir justificatif mentionnant le montant et l'origine du versement</i>)	%

DECLARATION

Je certifie que les fonds n'ont pas d'origine délictueuse ou criminelle au sens de la réglementation relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux.

Fait à Le

Signature(s) précédée(s) de la mention « Je certifie sur l'honneur »